



Grand Paris : 2 projets, 2 débats, 6 milliards

La plus vaste consultation jamais organisée auprès de la population a débuté le 1^{er} octobre 2010

Une tâche délicate attend André Santini : dessiner le plan du futur métro du Grand Paris. Le maire (Nouveau Centre) d'Issy-les-Moulineaux, élu président du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris (SGP) le 21 juillet, avec l'aval de Nicolas Sarkozy, va devoir réaliser la synthèse entre deux projets concurrents, celui de l'Etat et celui de la région (*voir schéma*). Entre-temps, le dossier aura animé les soirées des Franciliens. Chaque soir, du 1^{er} octobre au 1^{er} février 2011, une réunion sera organisée pour présenter au public les deux tracés. Jamais grand projet n'aura suscité une aussi vaste consultation de la population.

Le coût également est sans précédent : au moins 6 milliards d'euros devraient être dépensés pour les deux débats. Depuis 1995, tout projet supérieur à 300 millions d'euros

doit être soumis à l'avis des habitants par la Commission nationale du débat public (CNDP).

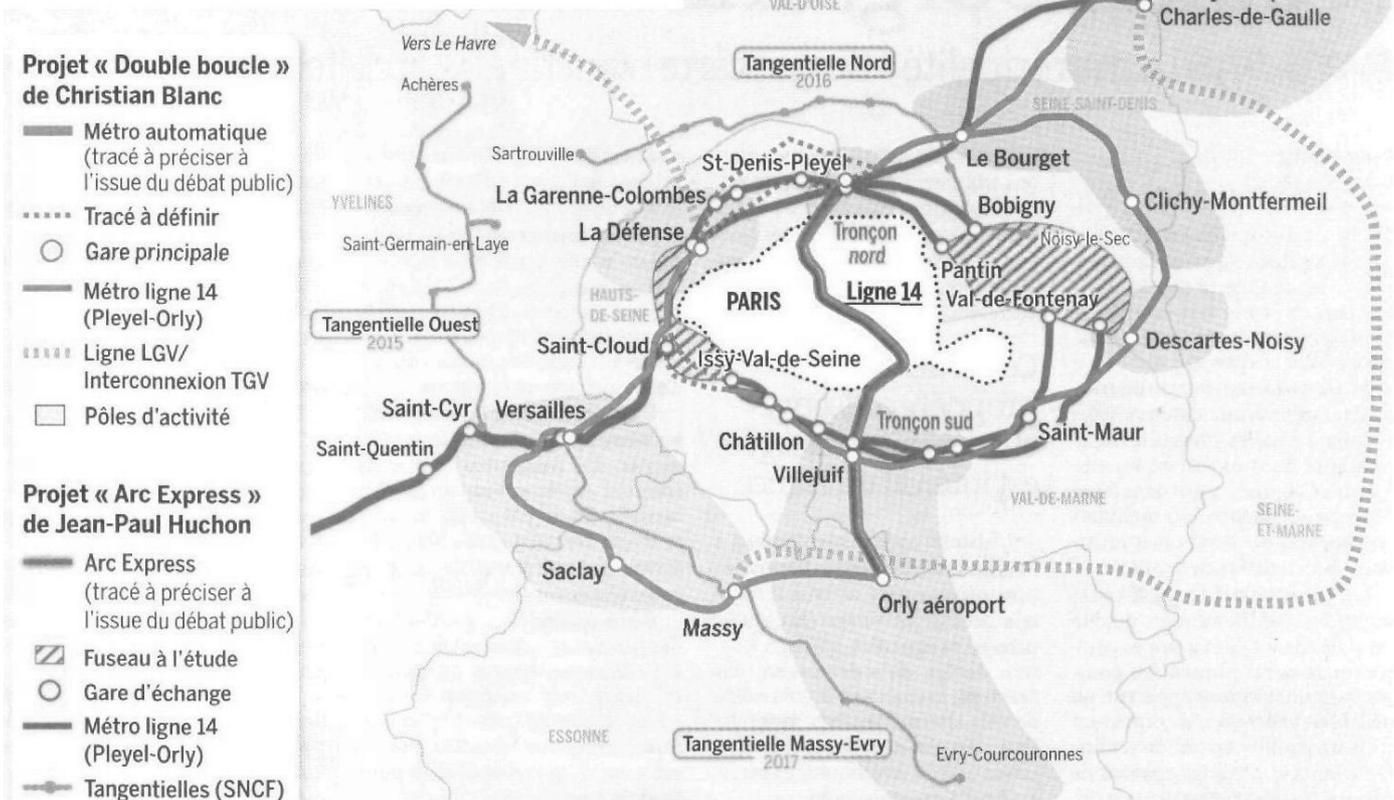
Christian Blanc aurait aimé brûler les étapes. L'ancien secrétaire d'Etat à la région-capitale avait prévu de confier le pilotage de la consultation au préfet de région, Daniel Canepa, pour « gagner du temps ». L'Assemblée nationale a remis le débat entre les mains de la Commission par souci de « transparence » et d'« indépendance ». M. Blanc a ensuite proposé qu'un seul débat public soit organisé pour les deux projets. La région et les élus de gauche ont craint une opération de torpillage du projet présidentiel du Grand Paris, l'Elysée a imposé la tenue de deux débats. Les tracés de l'Etat et de la région se superposent pourtant largement. La double boucle du

métro, portée par la SGP, recoupe en partie les deux arcs sud et nord du projet Arc Express de la région.

La rocade de l'Etat se prolonge, en revanche, vers Roissy et Orly et fait un grand détour vers Saclay. Ce projet de « double boucle » (155 km, 42 gares) devrait donner lieu à 45 réunions pour un coût de près de 4 milliards d'euros à la charge du ministère de l'écologie. Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) prévoit une vingtaine de réunions et un budget de 2 millions d'euros minimum pour débattre d'Arc Express (60 km, une quarantaine de gares). L'avis des citoyens est consultatif. Un match opposera ensuite le STIF à la SGP pour savoir qui sera le maître d'ouvrage.

Béatrice Jérôme
 27 juillet 2010

Deux projets soumis à débat public



« Double boucle » contre « Arc Express »

La loi sur le Grand Paris prévoit deux débats publics du 1^{er} octobre au 31 janvier 2011. L'un sur le projet « Double boucle », du secrétaire d'Etat à la région-capitale, Christian Blanc, l'autre sur « Arc Express », celui du président (PS) d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon.

« Double boucle » Le projet de 130 km comporte une quarantaine de gares reliant les aéroports et les principaux pôles économiques. Les tronçons seraient mis en service entre 2018 et 2023. Estimé à 21,4 milliards d'euros, son financement est assuré par un emprunt gagé par un apport en capital initial de l'Etat de 4 milliards. Une taxe est créée sur la vente des terrains autour des futures gares. Le Syndicat des transports d'Ile-de-France pourra en percevoir une partie pour financer ses projets, dont « Arc Express ».

« Arc Express » Le projet de 60 km est situé près de Paris, et sera connecté aux transports existants. D'un coût estimé à 6 milliards d'euros, il pourrait être inauguré en 2017 et être totalement achevé en 2025.